

Utiliser en sécurité les échelles et escabeaux

FORMACODE : 31701

OBJECTIFS

Utiliser une échelle ou un escabeau en appliquant les règles de sécurité et de bonne pratique d'utilisation.
Maintenir pendant l'intervention, l'équipement en sécurité.
Prendre en compte la co-activité ainsi que toute situation dangereuse.

TYPE DU PUBLIC

Personnels utilisant des échelles et escabeaux lors de leurs interventions.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés et de retours d'expériences, mises en situation pratique.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Echelle, escabeau et moyens de balisage.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié disposant d'une expérience de préventeur de chantier.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation de réalisation individuelle en fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > **Les textes applicables**
Réglementation (Code du travail et textes d'application) • Recommandations de la CNAMTS
- > **L'accidentologie**
- > **Conduite à tenir en cas de situation dangereuse et d'accident**
- > **Responsabilités de l'opérateur – Droit de retrait**
- > **Technologie des échelles et escabeaux**
Définitions et terminologie • Éléments constitutifs
- > **Utilisation d'une échelle et/ou d'un escabeau**
Solutions de mise en sécurité d'une échelle • Accès et circulation en sécurité • Respect des consignes • Maintien en sécurité du matériel • Prise en compte de la co-activité.

PRATIQUE

> Exercices

Les bonnes pratiques d'utilisation d'une échelle et d'un escabeau • Maintenance et vérification de l'état du matériel •
Démonstration de mise en sécurité d'une échelle avec EPI contre les chutes de hauteur

La périodicité du maintien et d'actualisation des compétences est définie par l'employeur selon la fréquence d'utilisation des matériels ou suite à des faits marquants tels la mise en œuvre d'un nouvel équipement ou sa modification, un incident, une évolution ou des défaillances dans l'application des règles techniques...

MODALITÉS

Durée : 0,5 jour.

Prix : nous consulter.